

# REGARDS

"La vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent." Albert Camus



2<sup>EME</sup>  
SEMESTRE  
2015

BULLETIN SEMESTRIEL DE LA COMMUNE DE  
MONFAUCON

DORDOGNE

*Mairie*  
de  
**MONFAUCON**

Heures d'ouverture au public et présence de Monsieur le  
Maire : lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h  
Tel : 05 53 24 64 83 Portable : 06 77 72 79 86  
Fax : 09 70 61 52 39  
Courriel : [commune.monfaucon@wanadoo.fr](mailto:commune.monfaucon@wanadoo.fr)  
Site internet : [www.monfaucon-24.sitew.com](http://www.monfaucon-24.sitew.com)

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

L'année 2015 s'achève, il est temps d'en faire le bilan.

Je souhaite tout d'abord, en cette période de fêtes, que nous ayons une pensée pour les victimes et leurs familles des attentats odieux du 13 novembre à Paris.

Je pense que nous pouvons nous réjouir des engagements pris lors de la COP21, engagements qui, je l'espère, seront respectés par l'ensemble des pays signataires.

Quant à l'actualité de notre commune, cette fin d'année voit surgir les premières difficultés financières annoncées précédemment : une étude de la CAB fait apparaître une situation financière délicate pour les années à venir.

La situation financière de notre commune reste stable en raison de nos faibles investissements et de notre rigueur concernant nos frais de fonctionnement.

Je me réjouis de l'engagement de certains de nos concitoyens :

- l'Association des chasseurs a participé à la remise en état des pistes et chemins de la commune et je tiens ici à les en remercier. Dans le même temps, les chasseurs ont offert, à chaque foyer de Monfaucon, un morceau de biche, geste qui a été apprécié par l'ensemble des habitants.
- les bancs de l'église ont été remis en état par des administrés et nous avons procédé au remplacement de quelques chaises.

Vous avez pu vous rendre compte que les panneaux de rues ont été installés (pose en cours de finition), opération réalisée par les membres du Conseil municipal. Je rappelle que la décision de cette pose a été prise afin de faciliter l'accès des secours (pompiers...). Je vous demande donc de poser aussi rapidement que possible les numéros qui vous ont été fournis.

Je dois malheureusement vous faire part de ma déception suite à de nouveaux actes de vandalisme bien regrettables (arrachage d'un panneau de rue jeté dans la Lidoire, poubelles renversées dans les fossés, dégradation d'arbres...).

Je termine en vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et en vous proposant de vous retrouver le 8 janvier 2016 à 18h pour les vœux de la municipalité.

Le Maire, Didier AYRE



## SOMMAIRE

### 2 MUNICIPALITE

Editorial - Etat Civil - Conseils municipaux

### 4 ACTUALITES

Travaux réalisés - Manifestation des Maire  
Elections régionales  
Cérémonie 11 nov. - Exposition 14-18  
Monoxyde de carbone - Sécheresse  
Rentrons nos poubelles

### 6 INTERCOMMUNALITE

Du côté des syndicats : le SIVOS  
Schéma Départemental de Coopération  
Intercommunale  
Du côté de la CAB : Travaux réalisés  
Espace info énergie

### 7 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### 8-9 CARTE COMMUNALE

### 10 DOSSIERS

Le Défenseur des droits  
Service des routes départementales  
Projet Véloroute - Borne Le Relais

### 12 POUR LES FÊTES

Médailles de Noël - Créer une forêt de sapins - Conte de Noël

### 14 ZOOM SUR ...

### AGENDA



## ETAT CIVIL du semestre

### La municipalité adresse ses félicitations aux parents de :

Léna POZO, née le 29 août à Bergerac (chemin de Capblanc)  
Elya SCHMITT, née le 7 décembre à Bergerac (route du Cluzeau)

### ses meilleurs vœux de bonheur à :

Fanny, Tsane RAVELONIAINA et Patrick COUDERT, mariés le 11 juillet

Jessie, Gaëlle SALAUN et Jean-Benoit MAZEAU, mariés le 11 juillet

Christelle LHOMENIE et Jérôme, Georges DEHAIS, mariés le 11 juillet

Emilie PORTIER et Cyril, Louis GANTOIS, mariés le 1<sup>er</sup> août

### ses sincères condoléances à la famille et aux proches de :

Gérard, Roger, Charles LECLERCQ, décédé le 17 juillet

Arlette JAVERZAC (née LAURENT), décédée le 1<sup>er</sup> août

□□□□□□□□□□

### et souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants de la commune :

Nadia BOUIJAUD et sa famille, chemin de Capblanc

## CONSEILS MUNICIPAUX (extraits)

*L'intégralité des délibérations du Conseil municipal est consultable en Mairie ou sur le site internet de la commune.*

### 19 juin 2015 :

#### **1 - FPIC - Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales : répartition**

Afin de faire bénéficier l'ensemble des communes et l'agglomération de l'augmentation du produit perçu au titre du F.P.I.C. en 2015 (+ 329 606 €), le conseil municipal, à l'unanimité opte pour une répartition "dérogatoire libre" (dans ce cas, le conseil communautaire définit totalement la nouvelle répartition du prélèvement et/ou du reversement, suivant ses propres critères, aucune règle particulière n'est prescrite.

#### **2 - LOCATION LOGEMENT MAISON ROUSSEILLE APPT1**

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer le logement communal Grande Maison Rousseille Appt 1, à Mme BOISGARD Stéphanie et M. MIMERAND Yann à compter du 1er juillet 2015 au prix mensuel de 450.00 € et d'un dépôt de garantie du même montant.

#### **3 - APPROBATION DES STATUTS DU SIVOS**

#### **4 - SUBVENTION ASSOCIATION SPORT POUR TOUS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité accepte le versement de 1500 € à l'Association Sport pour Tous.

#### **5 - ADHÉSION AMRF 2015**

le Conseil municipal, à l'unanimité: accepte l'adhésion à l'Association de Maires Ruraux de France pour la somme de 100 €.

#### **6 - RENOUELEMENT TRACTEUR TONDEUSE**

Reprise de l'ancien tracteur : 3 000 € TTC

Coût total tracteur tondeuse marque John Deere :

20 374,80 € TTC

Le coût total du financement s'élève à 17 376.00 € TTC.

Durée du crédit-bail : 4 ans

Loyer annuel : 4 344.00 € TTC

1ère échéance au 01 janvier 2016

### 13 août 2015

#### **1 - DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE / renouvellement tracteur tondeuse**

#### **2 - RODP ERDF/GRDF 2015**

Le Conseil municipal ADOPTE la proposition de revalorisation (taux de 28.60%) de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité, ACCEPTE d'encaisser la somme de 197 euros, montant de cette redevance.

#### **3 - Présentation du rapport annuel 2014 du SIAEP**

### 18 septembre 2015

#### **1 - DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE / reprise tracteur tondeuse**

#### **2 - FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR ACTION DE FORMATION**

Le Conseil municipal décide d'autoriser les agents publics à utiliser leur véhicule personnel pour les déplacements qu'ils seront amenés à effectuer pour les actions de formation en dehors de la résidence administrative et de prendre en charge les frais de transport dans les conditions prévues à l'article 1er de la loi du 12 juillet 1984

#### **3 - ENCAISSEMENT CHEQUE GROUPAMA (sinistre clôture Mairie) : indemnisation du sinistre pour un montant de 638 €.**

#### **4 - REVALORISATION DU LOYER LGT PRESBYTERE GAUCHE**

Le loyer n'ayant pas été augmenté depuis 2012 alors que l'indice de référence des loyers est applicable chaque année, le

montant du loyer est fixé à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2015 à 457 € (au lieu de 430 €)

### 9 octobre 2015 :

#### **1 - REALISATION EMPRUNT CAISSE EPARGNE pour achat chaudière et réfection toiture atelier**

Emprunt d'un montant de 17 000€, sur 5 ans, au taux fixe de 1,45%

#### **2 - ENTRETIEN DES CHAUDIERES :** la SARL LEGRAND Gérard est retenue pour l'entretien annuel des quatre chaudières fioul des logements communaux, pour un montant de 616.84 € TTC.

#### **3 - RAPPORT ACTIVITÉ 2014 CAB approuvé**

#### **4 - DECISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE /réfection toiture et achat chaudière**

#### **5 - ADHESION A LA CHARTE 0 HERBICIDE initiée par le Conseil Général de la Dordogne et SOLlicitation D'AIDE FINANCIERE AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE pour diminuer l'usage des pesticides dans la commune**

#### **6 - Questions diverses :**

- Bibliothèque : Régularisation des dépenses d'eau et d'électricité de la bibliothèque transférée à la CAB, pour un montant de 1 037.84 €.

### 4 décembre 2015 :

#### **1 - AVIS SUR LE PROJET DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DE LA DORDOGNE :**

- Rejet de la proposition de fusion du SIAEP de Montpon-Villefranche et du SIAEP de Vélignes
- Rejet de la proposition de dissolution du SIVOS de La Force
- Rejet de la proposition de fusion de l'ensemble des syndicats intercommunaux de voirie forestière et de DFCI en un seul syndicat départemental. Souhait de maintien du Syndicat DFCI du Landais sans aucune modification géographique
- Rejet de la proposition de fusion du SMAS de Sigoulès, du syndicat intercommunal d'action sociale de Bergerac II et du syndicat intercommunal de la Force
- Rejet de la proposition de dissolution du syndicat intercommunal des Coteaux du canton de La Force

#### **2 - CONTRAT OBJECTIF 2011-2015**

Annulation de la programmation « travaux sur toitures des bâtiments communaux » pour un montant de 15 330 € dont subvention de 4 599 € et inscription de « travaux de rénovation de bâtiments communaux » pour un montant de 14 360€ dont subvention de 4 308€

#### **3 - FACTURES ORANGE : ERREUR DE DEBITEUR**

Demande de remboursement des factures d'un montant de 139.93€ et prélevées par erreur sur le compte personnel de M. le Maire

#### **4 - AUTORISATION DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET 2016**

Conformément aux textes applicables, le conseil municipal autorise les dépenses d'investissement à hauteur de 25% de l'exercice précédent soit 22 595.40 € :

- concessions... : 2 000.00 €
- immobilisations corporelles... : 5 000.00 €
- constructions : 15 595.40 €

#### **5 - ASSURANCE STATUTAIRE DU PERSONNEL : contrat CNP assurances**

**6 - FONDS DE CONCOURS : ATTRIBUTION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BERGERACOISE**  
Attribution de la CAB de la somme de 3 000.00 € à la commune pour les travaux réalisés sur le logement « Presbytère droit ».



Le promeneur

Quel événement, ce samedi 11 juillet, à Monfaucon ! La commune a vécu un après-midi exceptionnel, un événement qui n'était jamais arrivé : la célébration de **trois mariages dans la même demi-journée !**

Les klaxons de différents cortèges nuptiaux ont été entendus tout au long de l'après-midi, à la grande surprise de notre promeneur et des habitants du village peu habitués à de telles allées et venues dans le bourg de notre village.

*La moyenne annuelle d'unions à Monfaucon n'atteint pas un mariage par an ! Nous comptons cinq mariages pour cette année 2015 : un record donc pour notre petite commune !...*



Trois mariages



11 juillet 2015



## Manifestation des maires de Dordogne, le vendredi 18 septembre



Nous étions près de 450 élus (maires et adjoints), de droite, du centre ou de gauche, ceints de notre écharpe tricolore et unifiés sous l'autocollant « J'aime ma commune », lors de cette manifestation à Périgueux.

Les maires de Dordogne se sont mobilisés, le 18 septembre dernier, pour dénoncer la baisse des moyens (baisse des dotations de l'Etat) qui pèse lourdement sur le budget des communes.

*« Une délégation menée par Bernard Vauriac, président de l'Union départementale des maires de la Dordogne (UDM 24), socialiste a porté les doléances au préfet Christophe Bay. À la sortie, ils ne sont guère convaincus par les mesures d'aides qu'il leur a annoncées. Il y a celles pour la gendarmerie, un renforcement des aides pour la création de maison de santé, le rappel des investissements pour le très haut débit (170 millions d'euros), ou une amélioration du réseau de téléphonie 3G. C'est aussi l'annonce d'un plan d'investissement public local, à hauteur d'un milliard d'euros dont la moitié pour des zones rurales. " Dès 2016 nous retiendrons des projets de revitalisation de centres bourgs pour améliorer la vie de la population ", explique le préfet. Les maires sont sceptiques. » (extrait du Sud-Ouest du 19 septembre 2015)*

Après la Dordogne, des élus sont descendus dans la rue le lendemain en Aquitaine et un peu partout en France, répondant à l'appel de l'Association des Maires de France.

## Les élections régionales

Les élections régionales d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes se sont déroulées les dimanches 6 et 13 décembre derniers. Les conseillers des 13 nouvelles régions ont été élus au scrutin de liste selon un système mixte combinant les règles des scrutins majoritaire et proportionnel.

Alain ROUSSET a remporté notre nouvelle région avec 44,27% des voix.

Nombre de sièges au Conseil Régional : 183

Gauche	107 sièges
Droite	47 sièges
Extrême Droite	29 sièges

### Compétences de la Région :

- Le développement économique
- L'aménagement du territoire et la planification
- L'éducation, la formation professionnelle et la culture.

## Nouveaux horaires d'ouverture de la sous-préfecture de BERGERAC

Le Préfet informe que depuis le 23 novembre 2015, les horaires d'ouverture de la sous-préfecture de BERGERAC sont modifiés.

La sous-préfecture est ouverte au public :

- le matin uniquement
- du lundi au vendredi
- de 8 h 30 à 11 h 45

## Travaux réalisés

- Empierrement des chemins DFCI
- Implantation des panneaux de rue

Coût de l'achat des panneaux et numéros de rue : 7164€ HT. Aide obtenue de M. BERIT DEBAT, vice-président du Sénat et sénateur de la Dordogne : 3500€.

➤ Traitement des boiseries de la sacristie et de l'église contre les insectes xylophages ; réfection des pieds des bancs d'église (effectué par des bénévoles). Remplacement d'une dizaine de chaises.

## Sècheresse : recensement des dommages

Plusieurs habitants de la commune ont contacté la Mairie pour faire part de dommages constatés sur leur maison (fissures, mouvements de terrain, etc...). Ces dommages peuvent avoir été causés par un état de sécheresse durant l'été.

Si vous êtes concernés, nous vous invitons à adresser un courrier en Mairie, courrier décrivant les désordres causés et accompagné d'éventuelles photos.

## Monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore, invisible, non irritant. Il est très difficile de le détecter.

La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils de combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes, chauffages d'appoint.

Maux de tête, nausées, malaises, vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement. Dans ce cas aérez immédiatement, arrêtez les appareils à combustion, évacuez les locaux, appelez les secours :

- 112** (numéro unique d'urgence européen)
- 18** (Sapeurs Pompiers)
- 15** (Samu)

Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.

**Rappel** : Tout lieu d'habitation doit être équipé au minimum d'un **détecteur de fumée**.

## Salle municipale

A compter du mois de janvier 2016, la réservation et la gestion de la salle municipale seront assurées par la Mairie.

Tel : 05 53 24 64 83

## Téléassistance des personnes

Pour vivre et vieillir chez soi, des équipes à votre écoute 24h /24h, 7 jours/7 :

- **Association CASSIOPEA** Tel : 05 53 53 54 54  
Permanence à Bergerac le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 17h, au CCAS, 16 rue Candillac
- **Présence Verte Guïenne** Tel : 05 53 67 78 00

Brochures disponibles en Mairie

## Cérémonie du 11 novembre

« Le 11 novembre 2015, il y a cent ans, l'Europe et une partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale. (...) l'année 1915 sera la plus meurtrière du conflit. (...) Ne pas oublier " tous les morts pour la France " et transmettre le message mémoriel aux jeunes générations est notre devoir et relève de notre responsabilité collective. » *Extrait du message du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire.*

Après le dépôt de gerbe des Anciens Combattants, celui de la Municipalité effectué par la jeune génération.



## Exposition 14-18



Le succès de l'exposition 14-18 de l'année dernière, à l'occasion du centenaire de la mobilisation générale de la Grande Guerre (expo d'un jour), et l'opportunité d'obtenir une valise expo de l'ONAC départementale ont

conduit Mr Jean-Claude DEQUESNES et Mr Gérard PAVAGEAU, nos deux porte-drapeau, avec le soutien de la municipalité, à renouveler l'expérience avec ouverture au public sur toute la semaine du 11 novembre.

Enrichie par des panneaux documentaires et de nouveaux objets (armes d'époque et artisanat de tranchées), cette nouvelle exposition a intéressé plus d'une centaine de visiteurs.

Nous tenons à remercier tous les personnes ayant prêté ou fait don d'objets personnels ainsi que celles ayant apporté leur aide.

## Rentrons nos poubelles !

La municipalité a fait le choix de supprimer, principalement au niveau du bourg, les gros conteneurs d'ordures ménagères pour éviter divers désagréments (débordement en période estivale, « verrues » dans le paysage...) et pour répondre à une commodité de ramassage.

La mairie rappelle que tous les Monfauconnais doivent ranger leur poubelle verte le plus rapidement possible après chaque collecte du jeudi matin.

La laisser sur le trottoir ou en bord de route oblige un arrêt du camion au passage suivant alors que celle-ci peut être vide ou presque : **perte de temps pour la collecte**, sans compter le risque de vol (*conteneurs fournis par le SMCTOM*), et le paysage rendu peu esthétique ...



# les SYNDICATS

## Le SIVOS

### Le transport scolaire

Le comité syndical du SIVOS a décidé en 2015 d'acquérir un nouveau bus. L'ancien ne pouvait répondre aux nouvelles normes obligatoires au 1<sup>er</sup> septembre 2015. Il avait assuré sa mission durant 17 ans et accompli 360 000 kilomètres.

Le nouveau bus est entré en activité en août. Sa capacité est de 33 places (contre 18 pour l'ancien). Il peut donc, outre l'activité de ramassage scolaire, transporter une classe avec ses accompagnateurs pour des sorties pédagogiques ou éducatives.

Il assurera par exemple le transport des élèves du collège et des écoles des communes adhérentes au SIVOS vers la piscine de Picquecailloux ou la visite des élèves de SEGPA à Coutras.

Ce bus répond aux dernières normes : ceintures de sécurité trois points, éthylotest anti-démarrage, chronotachygraphe numérique et bénéficie de 3 places pour des personnes à mobilité réduite. Il assure l'une des 11 lignes de transport scolaire gérées par le SIVOS. Rappelons que plus de 450 élèves fréquentent ces lignes quotidiennement vers le collège de La Force ou les lycées de Bergerac.



### Les installations sportives

Une quinzaine d'associations sportives basées dans les communes adhérentes utilisent régulièrement le terrain annexe, le gymnase ou la petite salle (dojo) : club de handball, Compagnie d'Arc du Périgord, volleyball Fondation John Bost, volleyball Foyer rural, Twirling les Bleuets, Yassah danse africaine, judo club Ginestet, Savate Loisir, Karaté Budo, football La Force, Prigonrieux et Pays de l'Eyraud, club de tennis de La Force, Basket Prigonrieux, Maison familiale et rurale, Futsal, Kinomichi.

Les installations connaissent un vif succès. Le SIVOS en assure l'entretien et veille à l'amélioration du confort et de la sécurité des utilisateurs. Le programme des activités est complet.

Pendant le temps scolaire, les installations sportives sont mises à la disposition des élèves du collège.

## Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Sujet d'actualité, le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale prévoit des fusions et des dissolutions de Syndicats Intercommunaux :

- Fusion des SMCTOM du département avec le SMD3 départemental
- Fusion du SIAEP de Vélines avec celui de Montpon Villefranche de Lonchat
- Fusion des Syndicats DFCI du département
- Fusion des SIAS de Sigoulés – Bergerac 2 et La Force
- Dissolution du SIVOS de La Force
- Dissolution du Syndicat Intercommunal des Coteaux de La Force.

Ces décisions, qui seront définitives en mars 2016, vont fortement impacter le fonctionnement de nos communes.

L'exemple de la dissolution du SIVOS pose la question du devenir du gymnase et du terrain de sport attenants qui sont la propriété du Syndicat...

### Travaux réalisés

- Enrochement route du Maussé face à la station d'épuration
- 2<sup>ème</sup> passage faucardage des bas-côtés et talus
- Réfection point à temps de la totalité de la route de Merle et de la route du Bousquet (de la route de Cavette au pont de la Léchou).



### Espace info énergie

Une conseillère du C.A.U.E. (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) anime des permanences gratuites dans les locaux de la CAB sur rendez-vous, **deux fois par mois le vendredi de 9h à 12h30.**

Ses missions sont de proposer aux particuliers conseils et solutions concrètes pour mieux maîtriser leur consommation d'énergie (chauffage, isolation, éclairage...), recourir davantage aux énergies renouvelables, informer sur les aides financières. Une documentation est également mise à disposition du public, à l'accueil de la CAB

**La CAB** : Tour Est – 24 107 BERGERAC Tel : 05 53 23 43 95  
Web : [www.la-cab.fr](http://www.la-cab.fr)

### Bourse au permis 2016

Les candidats doivent habiter dans l'une des 27 communes de la CAB et avoir entre 18 et 25 ans.

Ils doivent expliquer pour quelles raisons le permis de conduire est nécessaire à leur projet professionnel et détailler leurs motivations.

La CAB finance jusqu'à 880€ le permis de conduire et le candidat s'en gage en contrepartie à s'investir dans une activité bénévole de 60h.

### Bibliothèque

Rappel des heures d'ouverture : mercredi de 15h à 18h

## MONTFAUCON DE FRANCE RASSEMBLEMENT DES MONTFAUCON DE FRANCE 2016 CHEZ NOUS !

**2016 : année du 26<sup>ème</sup> Rassemblement des Montfaucou de France et ce sera à Monfaucou, bien sûr !, mais à Monfaucou en Dordogne, chez nous donc, le 11 et 12 juin 2016. Réservez d'ores et déjà cette date !**

Le seul et dernier rassemblement ayant eu lieu dans notre commune date de 1997 (bientôt 19 ans). Nous en gardons tous un merveilleux souvenir pour ce qui a été de l'accueil, de l'organisation et de l'ambiance. Après avoir laissé notre tour à plusieurs reprises, nous avons souhaité renouveler cette rencontre pour une deuxième édition.

Il va sans dire que le Rassemblement réclame une organisation hors du commun. **Nous lançons un appel à tous les habitants de Monfaucou : nous avons besoin de toutes les disponibilités et toutes les énergies. Nous comptons bien sur vous !**

Une de nos premières préoccupations est l'accueil des participants de toutes les communes de Montfaucou (France et Suisse) : accueil pour la nuit du 11 au 12 juin 2016 avec fourniture du petit déjeuner. Nous avons besoin de déterminer le nombre de places disponibles. Si vous n'avez pas déjà été contactés et si **vous souhaitez accueillir des hôtes, bien vouloir vous signaler au 06 89 49 00 06 avant le 15 janvier 2016**. Vous pouvez aussi joindre ce numéro pour offrir tout autre service lors de cette manifestation : toutes les bonnes volontés seront les bienvenues et nous vous en remercions par avance.

Pour les personnes ne connaissant pas le principe de ces rassemblements, il s'agit d'un moment de rencontres et de partage avec les habitants des dix villages du nom de « Montfaucou » (France et Suisse). Lors de ces deux journées d'accueil, sont généralement organisés deux repas (le repas dansant du samedi soir et celui de dimanche midi) et des activités extérieures autour de la découverte de notre région, (programmation et organisation portées par l'Association communale des Montfaucou de France).

Des réunions seront programmées pour définir le programme et prévoir l'organisation de ce prochain Rassemblement : vous en serez informés et y serez invités.

A bientôt

La présidente : Marie-Luce KACKI



## ASPT

C'est l'heure des bonnes résolutions ! Alors, pour ceux qui ont envie de se bouger un peu dans une ambiance décontractée, pourquoi ne pas nous rejoindre tous les jeudi soirs de 19h50 à 20h50 au foyer municipal ! Vos abdos, fessiers, muscles des bras, des jambes et du dos sont tous invités à venir essayer divers exercices tout au long du mois de janvier, **sans engagement**, avant de signer jusqu'en juin. Information au 06.88.01.67.96.

L'animateur Grégory Coupau

**Présidente :** Mme Anne-Marie Sicard, adjointe au maire à La Force  
**Secrétaire :** Mme Serre, Maire du Fleix  
**Trésorier :** M. Joël Dussol, adjoint au maire de St Pierre d'Eyraud  
**Educateur Sportif :** M. Grégory Coupau



*Randonnée nordique à Saint-Georges de Blancaneix le 7 novembre dernier sous le soleil de l'été indien*



## ASLA

Vide-grenier et marché gourmand du 9 août : une journée particulièrement humide... L'éclaircie en fin de journée a permis une soirée réussie avec beaucoup de monde au marché gourmand. Le concours de belote du 10 octobre a rassemblé 23 équipes. Le dimanche 15 novembre a vu la salle municipale bien remplie par les exposants du vide-dressing et de jouets d'occasion, nouvelle animation pour notre petit village. Les visiteurs se sont révélés acheteurs : des exposants satisfaits par leur vente, d'autres un peu moins... En tout cas, une bonne ambiance a régné tout au long de cette journée. La saison s'est clôturée avec le quine du 21 novembre avec toujours une salle comble.

**Pour information :** le matériel, dans la salle municipale, tel que tables en bois, tréteaux, bancs, chaises, vaisselle, est la propriété des associations : ASLA et Société de Chasse. Ce matériel peut être gracieusement prêté à toute personne le demandant à la Mairie.

La présidente : Sylvette LHOMENIE

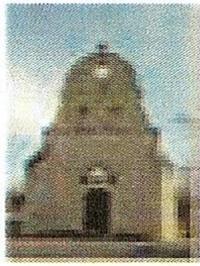


## SOCIETE DE CHASSE

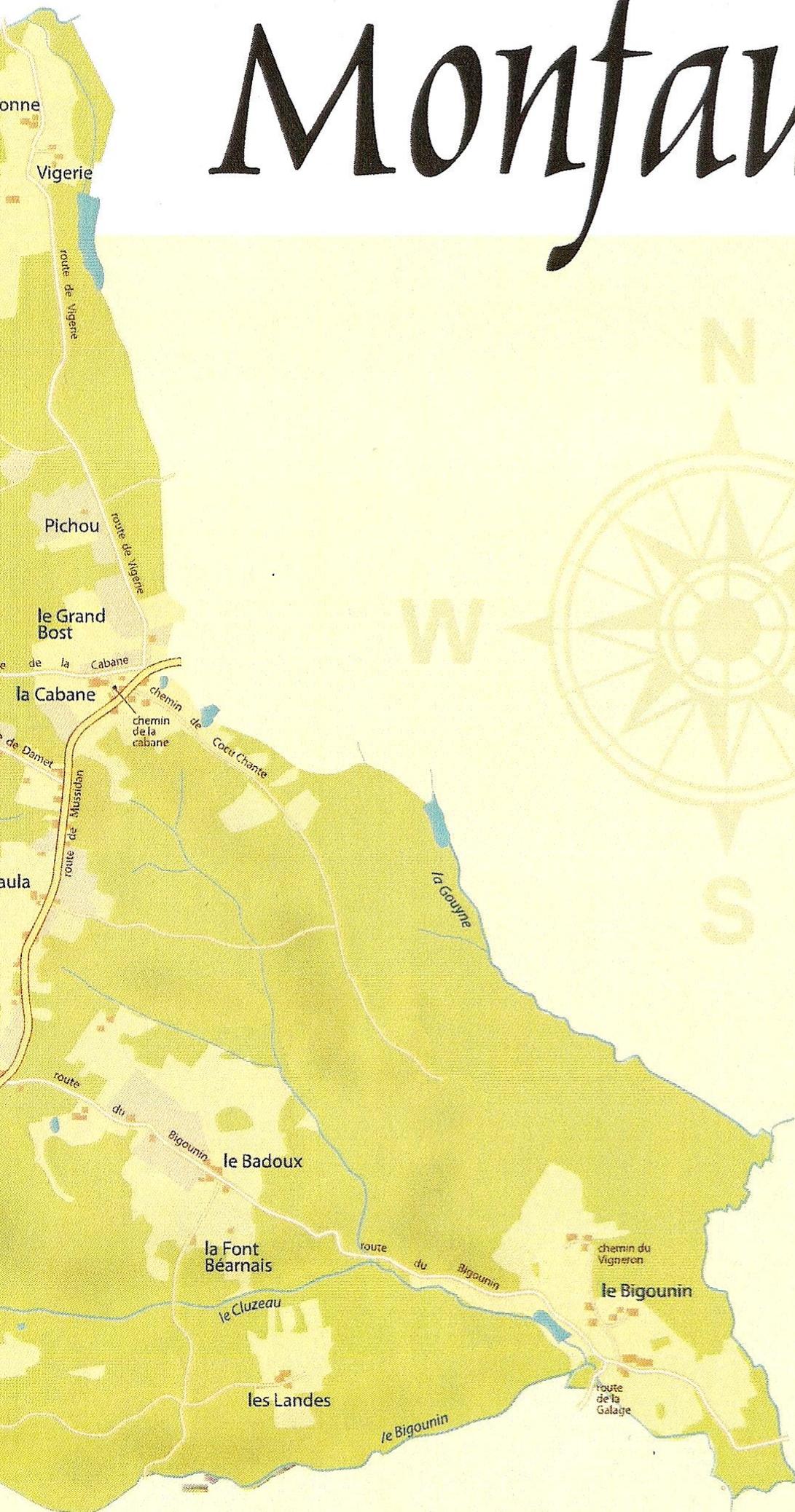
Suite à la dernière assemblée générale 2015, le nouveau bureau de la Société de Chasse se compose de :

**Président :** Eric CHAMBON  
**Vice-président :** Yvan KACKI  
**Trésorier :** Angeline MAGNAT  
**Secrétaire :** Eric MARTINEAU

Le Président : Eric CHAMBON

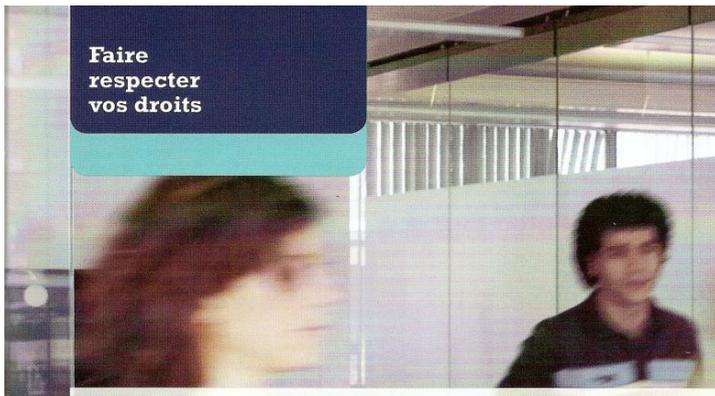


# Monfaucon



0 1 km

## Le Défenseur des droits



Le Défenseur des droits est une autorité constitutionnelle indépendante. Elle est chargée de veiller à la protection de vos droits et libertés et de promouvoir l'égalité.

Le terme « Défenseur des droits » désigne aussi bien l'institution que la personne qui la préside. Il succède, dans leurs missions, à quatre autorités administratives indépendantes : le Médiateur de la République, le Défenseur des enfants, la Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) et la Commission nationale de déontologie de la sécurité (CNDS).

Le Défenseur des Droits est nommé par le président de la République pour un mandat de six ans. Le titulaire actuel est Jacques Toubon. Il est assisté de trois adjoints et de trois collègues consultatifs chargés de lui apporter leur expertise. Il a nommé un délégué général à la médiation avec les services publics.

Le Défenseur des droits s'appuie sur un réseau de délégués présents sur tout le territoire : ils vous reçoivent, vous informent, vous orientent et, le cas échéant, traitent votre réclamation.

### Qui peut saisir le Défenseur des Droits et dans quels cas ?

Que vous soyez une personne physique (agissant pour son propre compte) ou morale (agissant au nom d'une association, d'une société...), de nationalité française ou étrangère, vous pouvez vous saisir directement et gratuitement le Défenseur des droits :

- si vous vous estimez lésée par le fonctionnement d'une administration ou d'un service public ;
- si vous vous estimez victime d'une discrimination, directe ou indirecte, prohibée par la loi ou par un engagement international, que l'auteur présumé de cette discrimination soit une personne privée ou publique ;
- si vous êtes victime ou témoin de faits dont vous estimez qu'ils constituent un manquement à la déontologie par des personnes exerçant une activité de sécurité (policiers, gendarmes, douaniers, agents de l'administration pénitentiaire, agents de surveillance des transports, employés de surveillance ou de gardiennage, etc ...) sur le territoire de la République ;
- si vous considérez que les droits fondamentaux d'un enfant ou d'un adolescent ne sont pas respectés, ou qu'une situation met en

cause son intérêt. Dans ce cas, les personnes habilitées à saisir le Défenseur des droits sont : l'enfant ou l'adolescent lui-même, son représentant légal, un membre de sa famille, un représentant d'un service médical, social ou d'une association de défense des droits de l'enfant.

Le Défenseur des droits peut également décider de se saisir d'office.

Le Défenseur des droits et tous ses collaborateurs sont soumis au secret professionnel.

- **Le recours au Défenseur des droits est gratuit.**
- **Le Défenseur des droits ne peut remettre en cause une décision de justice.**
- **Sa saisine n'interrompt ni ne suspend les délais de prescription des actions civiles, administratives ou pénales ni ceux des recours administratifs ou contentieux.**
- **Il apprécie si les faits qui lui sont soumis justifient une intervention de sa part.**

### Comment le Défenseur des droits fait-il respecter vos droits ?

- Adaptation de son intervention à chaque cas
- Usage de ses **pouvoirs d'enquête** (pour obtention de pièces utiles ; audition possible des personnes ; vérifications sur place)
- **Mode de résolution amiable du conflit** privilégié comme, par exemple, une médiation
- Mise en œuvre des **solutions contraignantes** (si la réclamation qui lui est soumise, révèle une faute ou un manquement) telles que :
  - présenter des observations devant les juridictions civiles, administratives ou pénales à l'appui d'un réclamant ;
  - intervenir au soutien d'une transaction civile ou pénale ;
  - saisir l'autorité disciplinaire pour lui demander d'engager des poursuites contre un agent ;
  - recommander à l'administration de prendre des sanctions contre une personne physique ou morale, publique ou privée, soumise à autorisation ou agrément administratifs, qui serait à l'origine d'une discrimination.

### Comment saisir le Défenseur des droits ?

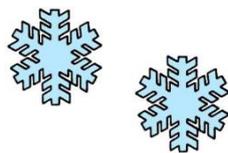
**Pour saisir gratuitement le Défenseur des droits, vous pouvez :**

- **vous adresser à l'un des délégués du Défenseur des droits** : ces derniers assurent des permanences dans divers points d'accueil au plus près de chez vous (préfectures, maisons de justice et du droit). Vous pouvez consulter la liste de leurs permanences sur [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)  
Lors de votre rencontre avec le délégué, munissez-vous des pièces relatives à votre saisine.
- **remplir le formulaire de saisine en ligne sur [www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)**
- **envoyer un courrier à l'adresse suivante : Le Défenseur des droits, 7 rue Saint-Florentin, 75409 PARIS Cedex 08**  
Que votre saisine soit faite en ligne ou par courrier postal, vous devez joindre les pièces relatives à votre réclamation.
- **Pour toute information, appelez le 09 69 39 00 00** (prix d'un appel local).

# Service hivernal sur routes départementales

ETAT DES ROUTES : [www.inforoute24.fr](http://www.inforoute24.fr)

N° 08000 24 001 Numéro gratuit



Comment vous préparer à l'hiver ?

- Surveillez l'usure de vos pneus, équipez-vous de pneus « hiver »
- Vérifiez le circuit électrique (batterie, alternateur,) le moteur (huile, filtre, antigel), les freins, l'éclairage, les essuie-glaces et lave-glaces (changez les balais avant l'hiver)
- Munissez-vous d'accessoires : raclette, balayette, bombe antigivre, chiffons...

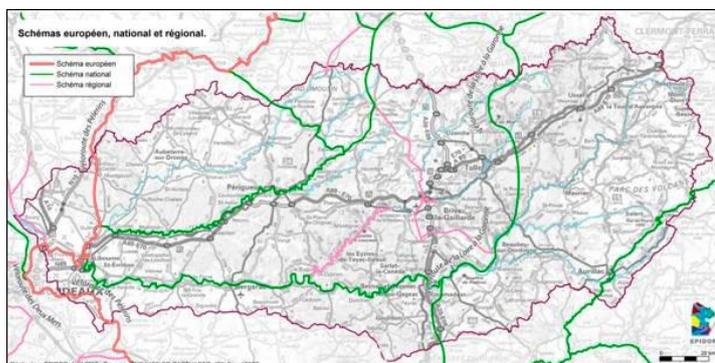
Anticipation et prudence s'imposent...

## Projet Interdépartemental « Véloroute Voie Verte »

L'itinérance à vélo est une nouvelle manière de voyager qui se développe beaucoup en Europe et en France depuis une dizaine d'années.

Un schéma national de développement des itinéraires de véloroutes et voies vertes inscrit les vallées de la Dordogne et de l'Isle dans les itinéraires à développer.

Une étude régionale révèle que 36% des touristes interrogés citent la vallée de la Dordogne comme territoire où ils souhaiteraient faire du vélo (20 % la cite en priorité n°1). Cette enquête fait de la vallée de la Dordogne la destination cyclotouristique la plus plébiscitée de la Région Aquitaine.



La vallée de la Dordogne offre en effet de nombreux atouts pour la mise en place d'un itinéraire cyclotouristique interdépartemental :

- Une présence sensible de l'eau, grâce à la rivière,
- Une notoriété, une limitation du relief (sauf ponctuellement),
- Des paysages,
- Du patrimoine et une culture diversifiés.

Le Projet Interdépartemental « Véloroute Voie Verte » a donc été lancé sur la vallée de la Dordogne comprenant un projet d'itinérance douce le long de la rivière Dordogne des sources à l'estuaire, soit un itinéraire de 400 km traversant 4 régions et 6 départements.

Cette « Véloroute voie verte » rejoindra :

- La Véloroute des Pèlerins (Schéma européen)
- La Véloroute de la Loire à la Garonne (Schéma national)

Au-delà de l'attractivité touristique certaine, la CAB souhaite s'investir dans le projet de Véloroute Voie Verte sur son territoire qui contribuera très largement au développement des modes de déplacements doux sur le grand bergeracois.

(document CAB)

## Un conteneur du RELAIS

à votre disposition *place du cimetière*  
près des bornes à verre



- Vous pouvez y déposer de petits sacs (50 litres maximum), remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).
- Veiller à toujours **bien fermer** ces sacs (pour ne pas que les vêtements se salissent).
- Donner des vêtements propres et secs. Les vêtements souillés (peinture, graisse...), mouillés et moisis ne sont pas recyclables.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.

## Le saviez-vous ?

Le Relais est un réseau d'entreprises qui agit depuis 30 ans pour l'insertion de personnes en situation d'exclusion, par la création d'emplois durables. Membre d'Emmaüs France et de l'Inter Réseaux de la Fibre Solidaire (IRFS), il s'attache à lutter contre les causes d'exclusion, basant son action sur le retour à l'emploi des personnes en difficulté. Il a développé pour cela plusieurs activités économiques, qui lui ont permis de créer plus de 2 200 emplois.

Ce qui différencie le Relais des entreprises classiques, **c'est qu'il ne recherche pas la performance économique pour le profit, mais pour atteindre ses objectifs sociaux.** Chaque centime généré est réinvesti à des fins de lutte contre l'exclusion. C'est ainsi que le Relais privilégie le maintien de l'activité en France, au plus près des territoires, et la création d'emplois locaux.

## Que deviennent vos dons ?

Une valorisation de vos vêtements à 97%



## Médailleurs de Noël

Noël pointe le bout de son nez, nous proposons aux enfants cette recette facile à réaliser : des médaillons de Noël qui enchanteront vos invités!



- 8 Pers.
- 40 min
- 12 h

### INGRÉDIENTS

- chocolat noir : 200 g
- fruits confits : 200 g
- cerneaux de noix : 50 g
- eau : 1 c. à soupe

### PRÉPARATION

ÉTAPE 1 : Casse les cerneaux de noix en 2 et coupe les fruits confits en petits morceaux.

ÉTAPE 2 : Casse le chocolat en morceaux dans une casserole. Ajoute une c. à soupe d'eau et fais fondre le chocolat au bain marie.

ÉTAPE 3 : Déroule du papier aluminium sur un plateau. Avec 1 c. à café, fais des petits tas de chocolat fondu. Etale-les en rond.

ÉTAPE 4 : Mets des fruits confits et 2 morceaux de noix sur chaque médaillon en les enfonçant légèrement. Laisse durcir 12 h au réfrigérateur.



## Créer des sapins avec des napperons de papier

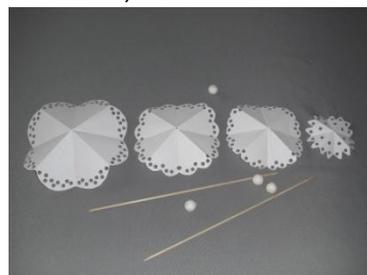


### Matériel

- \* napperons de papier de 4 tailles différentes (ex : 17 cm, 15 cm, 12 cm et 8 cm) ou feuilles blanches à découper
- \* piques en bois d'environ 25 cm de long
- \* boules de cotillon blanches
- \* une paire de ciseaux
- \* une perforreuse
- \* un sécateur
- \* une planche de carton plume ou plaque de polystyrène de 1 cm d'épaisseur

Pour apporter une touche de poésie à votre décoration de table, pensez aux napperons de papier ! Créez de jolis sapins tout de blanc immaculé...

A défaut de napperons de papier, vous pouvez en fabriquer en découpant, dans du papier blanc, des cercles de différents diamètres dont vous perforerez le pourtour (illusion de dentelles).



Repliez le napperon obtenu sur lui-même de sorte à former un demi-cercle. Répéter l'opération deux fois (1/4 de cercle puis 1/8 de cercle). Marquer les plis de façon à les alterner (un en bosse, le suivant en creux, etc...)

Faire de même avec tous les napperons.

### Assemblage du sapin

Enfilez une première boule de cotillon sur la pique en bois puis piquez le plus grand des cônes. Enfiler ensuite une boule de cotillon à la suite du grand cône de papier. Alternez cône de papier et boule de cotillon jusqu'au plus petit des cônes.



En réalisant plusieurs sapins, vous pouvez créer une forêt de sapins. Retourner délicatement chaque sapin et couper les piques en bois à différentes hauteurs pour créer un plus bel effet.

Planter tous les sapins dans la planche de carton plume ou la plaque de polystyrène et votre décor est prêt pour votre centre de table !



## Conte de Noël : Pirouette et l'Hiver

Je vais vous conter la belle histoire de Pirouette et l'Hiver.

« Connaissez-vous Pirouette ? C'est une petite fille, une marionnette, aux yeux noisette, au nez en trompette, des tâches de rousseur plein les joues et de longs cheveux roux. On l'appelle Pirouette, car toujours elle danse et fait des pirouettes.

C'est une petite fille très joyeuse, comme vous, et pourtant Pirouette habite un drôle de pays. Un pays où le temps n'existe pas. Il ne s'est jamais installé ici. Ici, c'est un pays où il n'y a pas de saison : pas d'automne, pas d'hiver, pas de printemps, pas d'été. Jamais le vent ne souffle, ni la pluie, ni la neige ne tombent. Le ciel n'a pas de couleur. Parfois des nuages passent, doucement dans le ciel, mais sans déranger le temps.

On peut porter tous les jours les mêmes habits et les arbres ont toujours des fruits, beaux et bons. Quand on cueille une pomme, hop ! une autre pomme pousse immédiatement, comme par enchantement, toute aussi bonne et toute aussi juteuse. Voilà le beau pays de Pirouette où rien ne semblait devoir changer.

Et pourtant, un jour, Pirouette trouve un livre à la bibliothèque, et elle lit .... « L'histoire du Papa Noël ». Le Papa Noël habite loin, loin, dans un pays où il fait très froid. Toute l'année, avec ses lutins, il fabrique des jouets, pour tous les enfants du monde. Puis, le soir de Noël, il charge tous ces jouets dans son traîneau et il les apporte aux enfants endormis... »

Cà alors ! s'écrit Pirouette, mais le Papa Noël n'est jamais venu ici.

Alors Pirouette se met à rêver. Comme elle aimerait que le Papa Noël lui apporte des jouets. Mais pour cela, il faudrait que l'hiver s'installe dans son pays et fasse tomber de la belle neige, bien blanche.

Alors Pirouette appelle l'Hiver : Hiver où es-tu ? Hiver que fais-tu ? Tout d'abord, ce ne fut qu'un nuage, une brume qui s'enroula au pied du lit de Pirouette. Puis un long ruban couleur arc en ciel déploya des bras, noueux comme des branches. Un corps de terre où miroitaient des feuilles, des mers et des forêts s'éleva et tout en haut un visage rayonnait, tel un soleil.

Pirouette éberluée demande d'une voix tremblante : « mais qui es-tu ? »

- Tu m'as appelé, je suis le Temps. J'ai la tête dans les étoiles et les pieds dans les profondeurs de la terre. Tu as demandé l'Hiver, alors me voilà. C'est moi qui fais les saisons. Je suis donc très important ; tout le monde parle de moi : « Bonjour ! Quel temps fait-il ?... Quel beau temps !... Je n'aurai jamais le temps !... Quel temps de chien ! »

Même à la télé, on essaie de savoir le temps qu'il fera. Mais je suis imprévisible ! Je fais ce qui me plaît. Je souffle parfois le chaud, parfois le froid. Cela dépend de mon humeur. Bref, je fais la pluie et le beau temps !

- Mais, dit Pirouette intimidée, j'avais demandé juste l'hiver !

- Ah, ah, ah ! s'esclaffe le temps, mais l'hiver tout seul n'existe pas ! Il lui faut l'automne qui fait tomber les feuilles des arbres. Il lui faut le printemps pour réchauffer la terre que l'hiver a glacée, mes saisons ont besoin les unes des autres. Ensemble, elles se donnent la main et forment une ronde éternelle.

- Mais pourquoi donc veux-tu l'hiver ?

- Je voudrais qu'il fasse froid pour que le Papa Noël passe cette nuit. Mais tu le connais toi, le Papa Noël ? »

- Bien sûr que je le connais ! Nous travaillons ensemble depuis bien longtemps. Je peux lui demander de venir ici, mais je dois d'abord installer mes saisons. Et que me donneras-tu en échange ?

- Je n'ai pas grand chose. Je suis une toute petite fille. Et qu'est-ce qui pourrait te faire plaisir, à toi qui es si grand, si puissant ?

- J'aime quand les enfants chantent des chansons qui parlent de moi, ou bien me disent des poésies. Car vois-tu, je suis un peu poète.

Alors Pirouette réfléchit et se met à chanter : « Vive le vent, vive le vent, vive le vent d'hiver, qui s'en va sifflant, soufflant dans les grands sapins verts.... »

A la fin de chanson, le Temps charmé lui dit : « Merci Petite fille. Tu m'as fait grand plaisir. Maintenant, tu vas aller te coucher, car il est tard. Pose tes chaussures au pied de ton lit et ferme tes yeux. Fais de beaux rêves et si tu rêves du Papa Noël, peut être il passera cette nuit... ».

Et le temps s'enfuit, laissant l'hiver derrière lui. La neige se mit à tomber et au milieu de la nuit, on entendit au loin une musique qui s'approchait. C'était les clochettes du traîneau du Papa Noël.

Depuis ce jour là, le temps s'est installé au pays de Pirouette et le Papa Noël passe chaque année.

Merci Pirouette d'avoir charmé le temps!



# ZOOM SUR...

## Marché gourmand



## Journée empièrrement des chemins

DFCI avec la généreuse participation de nombreux concitoyens et de chasseurs hors commune



L'équipe municipale ayant participé à l'implantation des panneaux de rues et la distribution des numéros des habitations



*Expo 14-18*



*Vide-dressing*

*Atelier et  
jeux  
récréatifs*



*Jeux récréatifs :  
Le 1<sup>er</sup> jeudi de  
chaque mois  
de novembre à  
avril,  
de 14h30 à 17h,  
salle municipale  
derrière la Mairie*



*5 décembre : hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie*



*Décoration du village par le  
Conseil municipal*

# RANDO CHALLENGE : *ce sera à Monfaucon !*

*Notre commune est appréciée pour les activités de pleine nature. Après le passage du Trail des Palombières en juillet (5<sup>ème</sup> édition), c'est au tour d'un Rando Challenge au printemps prochain.*

« Le RANDO CHALLENGE est organisé par un Club Fédération Française de Randonnée Pédestre, sous le couvert de son comité départemental.

Le 17 avril 2016, le club de Port Sainte Foy a proposé d'organiser un rando challenge dans votre commune. D'avance nous remercions les personnes qui nous ont aidés.

En quoi consiste un rando challenge ?

- **RANDO EXPERT, réservée aux licenciés Fédération Randonnée :** des équipes de 3 personnes, qui doivent appartenir au même club, parcourent un circuit non balisé de 17 à 20 km dans un temps donné avec des questions sur le circuit. Cette « rando » est classée.
- **RANDO DECOUVERTE, réservée aux familles ou aux novices,** avec un parcours balisé de 8 à 10 km avec des questions sur le parcours. Nous ne sommes **pas obligés d'être licenciés.**

Les explications seront données au départ des circuits.

L'inscription est obligatoire pour la RANDO EXPERT.

**Il est préférable de s'inscrire pour la RANDO DECOUVERTE ;**

Pour tous renseignements, prendre contact au **05 53 24 80 67**  
ou par mail : [abel.borde@club-internet.fr](mailto:abel.borde@club-internet.fr)

En espérant vous voir ce jour-là découvrir, en vous amusant, les sentiers de votre commune. »

Danielle Borde  
Club de randonnée de Port Sainte-Foy



*Monsieur le Maire,*

*Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux*

*vous souhaitent de Bonnes Fêtes et vous expriment leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2016.*



## AGENDA

### Décembre

**Jeudi 24 de 17h à 20h**

Contemplation des crèches

### Janvier

**Vendredi 8 à 18h**

Cérémonie des vœux

**Dimanche 10 à 14h30**

Arbre de Noël des enfants

### Février

**Samedi 6 à 20h**

Repas « cochonnaille »

### Mars

**Samedi 19 à 20h 30**

Quine

### Avril

**Dimanche 17**

Rando Challenge

### Mai

**Dimanche 22**

Voyage au Pas de la Case

### Juin

**Samedi 11 et dimanche 12**

Rassemblement des  
Montfaucon de France

### Juillet

**Dimanche 31**

Vide-grenier – Bourse aux  
livres – Marché gourmand